

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : -	LOT N° 2 MENUISERIES INTERIEURES	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 1
	IND.0	CCTP	Mai 2018	

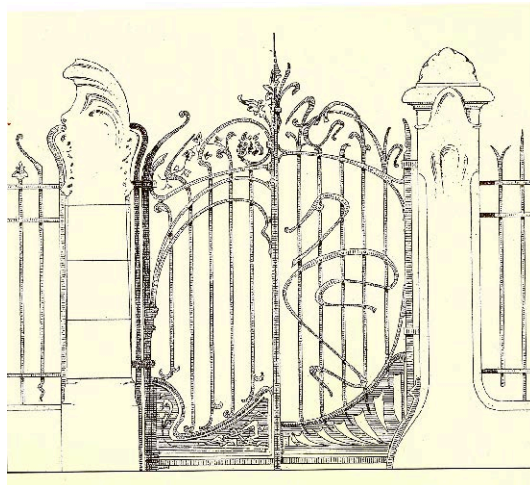
LYCEE HECTOR GUIMARD

19 RUE CURIAL
75019 – PARIS

SECURISATION DE L'ACCES 19 RUE CURIAL

MENUISERIES INTERIEURES

LOT N°02



CCTP

(CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES)

LAB 123
242, BOULEVARD VOLTAIRE
75011 - PARIS
EMAIL : LAB@LAB123.FR

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : -	LOT N° 2 MENUISERIES INTERIEURES	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 2
	IND.0	CCTP	Mai 2018	

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'OPERATION	3
1.1	PREAMBULE	3
1.2	DECOMPOSITION DES LOTS	3
1.3	OBJET DE L'OPERATION.....	3
1.4	LIMITES DE PRESTATIONS	3
1.5	DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS	4
1.6	CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	4
1.7	DESSINS D'EXECUTION ET DE DETAIL.....	5
1.8.	NOTICES TECHNIQUES A PRODUIRE PAR L'ENTREPRISE.....	5
1.9.	STOCKAGE DES OUVRAGES.....	5
2	DESCRIPTION DES OUVRAGES	6
2.1	DEPOSE DES MENUISERIES EXISTANTES:	6
2.2	MEUBLES EN BOIS	6

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : -	LOT N° 2 MENUISERIES INTERIEURES	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 3
	IND.0	CCTP	Mai 2018	

1 PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1 PREAMBULE

La présente notice a pour objet de définir la réalisation d'ouvrages concernant la sécurisation de l'accès principal du lycée Hector Guimard situé 19 rue Curial à Paris 19è.

Les travaux décrits dans la présente notice concernent la réalisation d'un sas vitré situé à l'intérieur du hall, l'extension de la loge gardien et les travaux de courants faibles pour la sécurisation des accès.

1.2 DECOMPOSITION DES LOTS

- Lot 1 : serrurerie - SAS et charpente acier, toiture bac acier
- Lot 2 : menuiseries intérieures
- Lot 3 : peinture - ouvrages divers
- Lot 4 : électricité – ouvrages divers

1.3 OBJET DE L'OPERATION

- Réalisation d'un sas vitré pour l'accès 19 rue Curial
- Dépose des anciennes menuiseries bois de la loge
- Extension de la loge
- Equipement des portes existantes pour l'accès 19 rue Curial
- Réalisation de bureaux en bois

1.4 LIMITES DE PRESTATIONS

Les limites de prestations exposées dans le présent CCTP sont des limites de principe, données à titre indicatif. Il est entendu que l'Entrepreneur Général demeure libre, dans le cadre de son marché global et forfaitaire, de la définition exacte desdites limites, dont il assume pleinement la responsabilité

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : -	LOT N° 2 MENUISERIES INTERIEURES	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 4
	IND.0	CCTP	Mai 2018	

1.5 DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS

Performances de réalisation :

- Etanchéité à l'air : Classe A2
- Etanchéité à l'eau : Classe E2

Portes extérieures et intérieures

- NF.B 53-510 : Bois de menuiseries – nature et qualités.
- NF.P 01-005 : Dimensions des portes à vantaux battants.
- NF. P 20-525 : Portes – Essai de résistance au feu.

Caractéristiques principales des blocs-portes CF 1 heure :

- NF P 23-502 : Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu ½ heure.
- NF P 23-301 : Blocs-portes palières – Caractéristiques générales.
- Déclaration préfecture – attendu

1.6 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Sont inclus dans le présent lot :

- Les études des dossiers d'exécution et de détail des ouvrages à soumettre au maître d'œuvre avant toute mise en fabrication.
- La dépose des ouvrages mentionnés sur plan
- La fourniture des matériaux constituant les ouvrages décrits
- La fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose, le réglage et l'ajustage des ouvrages prescrits au présent document.
- Les trous et scellements dans les limites fixées au présent document.
- Les réservations
- La fourniture et pose des pattes à scellement.
- La fourniture et pose des chevilles, douilles auto-foreuses et autres systèmes de fixation non incorporés au gros œuvre ainsi que des taquets de calage.
- Le traitement des bois et les dispositifs destinés à éviter les reprises d'humidité dans les limites fixées au présent document.
- Les habillages (chants, baguettes y compris peinture ou impression éventuelle).
- Les vitrages.
- Pour les portes CF (coupe-feu) le certificat d'essai concerne la porte l'huissierie ou bâti.
- Les joints et accessoires équipant la porte.
- Les classements acoustiques en conformité
- La protection provisoire des ouvrages livrés finis sur le chantier.
- Le réglage et l'ajustage des ouvrages, aux jeux prescrits.
- La quicailerie adaptée

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : -	LOT N° 2 MENUISERIES INTERIEURES	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 5
	IND.0	CCTP	Mai 2018	

- Le contrôle du bon fonctionnement des ouvrants avant la réception.

1.7 DESSINS D'EXECUTION ET DE DETAIL

Pour tous les ouvrages, l'entrepreneur doit établir, en conformité avec les pièces du marché, les dessins d'ensemble et de détail nécessaires à l'exécution des ouvrages et à leur pose, en liaison avec les autres corps d'état.

Ces dessins doivent préciser les emplacements et dimensions des ouvrages, le positionnement des dispositifs de fixation, les dimensions des feuillures à réserver pour les bâtis en gros murs et les emplacements des ferrages et, d'une manière générale, toutes dispositions nécessaires aux différents corps d'état.

Ces dessins sont soumis à l'approbation du maître d'œuvre avant toute exécution.

L'entrepreneur doit se conformer aux rectifications que le maître d'œuvre peut juger utile d'apporter à ces dessins et en tenir compte dans l'exécution qui doit respecter scrupuleusement les dessins approuvés sans toutefois prétendre à un quelconque supplément.

En outre, l'entrepreneur est tenu de compléter lui-même et de prévoir tout ce qui doit normalement entrer comme travaux de sa profession, dans la construction projetée, pour son parfait achèvement.

1.8. NOTICES TECHNIQUES A PRODUIRE PAR L'ENTREPRISE

L'entreprise doit produire au maître d'oeuvre, avant passation des commandes, systématiquement, sans que ce dernier lui en ait fait la demande, toutes les notices techniques de ses fournisseurs justifiant que les ouvrages sont conformes aux spécifications et exigences formulées dans le présent document.

Ces notices proviennent de laboratoires agréés conformément à la réglementation.

Faute d'avoir satisfait à cette obligation, l'entreprise serait intégralement responsable de toutes les conséquences directes ou indirectes découlant du non respect de cette clause.

1.9. STOCKAGE DES OUVRAGES

Tous les ouvrages doivent être stockés dans des conditions n'affectant pas leur tenue ultérieure.

Maîtrise d'œuvre LAB 123	Phase : -	LOT N° 2 MENUISERIES INTERIEURES	MAITRISE D'OUVRAGE LYCEE HECTOR GUIMARD 19 RUE CURIAL 75019 - PARIS	Page 6
	IND.0	CCTP	Mai 2018	

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 DEPOSE DES MENUISERIES EXISTANTES

- Dépose avec soins de la porte fenêtre et de la baie vitrée fixe en bois
- reprise au plâtre des tableaux avec renfort aux angles
- nettoyage

2.2 MEUBLES EN BOIS

Les menuiseries devront être réalisées avec soins. Tous les matériaux devront être classés M1 au minimum

Bureau en équerre dans la partie extension de la loge - classé M1

Réalisation d'un bureau en finition placage chêne comprenant :

- un plan de travail de L= 190 cm et p = 51 cm et un retour de L = 151cm et P = 84 cm
- 3 tiroirs de L = 81cm et P = 55 cm y compris coulisses
- plinthe h = 5 cm en bois identique
- poignées inox

Bureau dans la partie existante de la loge - classé M1

Réalisation d'un bureau en finition placage chêne comprenant

- dépose du bureau bois existant
- un plan de travail de L= 345 cm et p = 70 cm angle arrondi
- 2 blocs de 3 étagères L =81 cm P = 70 cm
- plinthe h = 5 cm en bois identique